



Reims, le 25 juin 2019

Irène DEJARDIN

Eric THOMINOT

Co-secrétaire départementaux du SNUipp-FSU 51

à Monsieur le Directeur académique
des services de l'éducation nationale
de la Marne

Objet : alerte canicule

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme vous le savez, la quasi-totalité de la France hexagonale est placée en « alerte canicule » jusqu'à la fin de la semaine. Notre département ne fait pas figure d'exception.

Si l'ensemble de nos collègues a bien pris la mesure des recommandations ministérielles en la matière, malheureusement, pour la majorité des écoles, ces recommandations sont largement insuffisantes quand les locaux sont mal isolés, quand l'accès à l'eau est insuffisant au regard du nombre d'élèves, quand les baies vitrées couplées à une exposition des bâtiments plein sud ne possèdent aucun store ni rideau... La liste des facteurs, qui ne manqueront pas d'aggraver la situation, est malheureusement conséquente.

De plus, une alerte à la pollution aux particules fines va selon toutes vraisemblances se rajouter à l'alerte canicule sur une bonne partie de notre territoire.

Selon l'Institut National de Recherche et Sécurité (INRS), lorsque la température à l'intérieur de locaux atteint 33 degrés, les travailleurs se trouvent en situation de danger grave et imminent.

Comme le stipule l'article 4121-1 du code du travail, l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des agents placés sous son autorité.

Ainsi, le SNUipp-FSU 51 vous demande de prendre l'attache de M. Le Préfet de la Marne afin que les écoles, au sein desquelles les températures dépasseraient les 33 degrés, soient fermées dans les plus brefs délais.

Dans tous les cas, les personnels en situation de handicap ou ayant une situation médicale particulière (grossesse, ALD, ...) doivent pouvoir bénéficier de facilités dans l'organisation de leur travail.

Veillez croire, M. l'Inspecteur d'académie, en notre attachement au Service Public d'Education Nationale et aux droits de ses personnels et recevoir nos respectueuses salutations.

Irène DEJARDIN

Eric THOMINOT

